

Bouchouareb revient sur les mesures visant à réduire les importations

Le gouvernement espère économiser 30 milliards de dollars



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Tizi Ouzou

Le nouveau wali prend ses fonctions

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3630 - Ven. 31 juillet - Sam. 1^{er} août 2015 - Prix : 10 DA

Page 9



Déficit en paramédicaux

«Définitivement comblé à l'horizon 2018», selon Boudiaf

Page 4

La mystérieuse rencontre Mokri-Ouyahia

Par Mohamed Habili

On ne sait toujours rien de ce qui s'est dit entre Abderrazak Mokri et Ahmed Ouyahia lorsqu'ils se sont vus à Al-Mouradia, il y a maintenant plusieurs jours. D'ailleurs, on ne sait pas si la rencontre a eu lieu à la demande du président du MSP, un ancien allié dans le cadre de l'alliance présidentielle, ou à l'invitation d'Ouyahia, auquel cas ce serait sur injonction du chef de l'Etat lui-même. Encore qu'Ouyahia en tant que patron du RND puisse avoir des raisons de discuter avec le président du MSP, le principal parti islamiste, et sans doute aussi le principal parti de l'opposition. Mais alors, la rencontre n'aurait pas eu lieu au siège de la présidence, mais ailleurs. Il est d'ailleurs probable que dans ce cas, on n'aurait même pas su qu'elle s'était tenue. Une hypothèse tout à fait plausible, c'est que Mokri n'ait pas demandé à voir le chef de cabinet de la présidence mais le président en personne. Celui-ci ne voulant ni lui accorder l'audience demandée ni la lui refuser totalement s'est rabattu sur un moyen terme, en confiant à son chef de cabinet le soin de le recevoir, c'est-à-dire d'entendre ses doléances. On peut penser aussi que les deux hommes se sont entendus pour ne rien révéler de ce qu'ils se sont dit.

Suite en page 3

Introduction de l'enseignement de langues maternelles

Benghebrit répond à ses détracteurs



Ph > D. R.

La rumeur ayant induit plusieurs titres de la presse en erreur a suscité une mobilisation des partis islamistes contre la ministre de l'Education. Benghebrit n'a pas tardé à mettre fin à la rumeur qu'elle qualifie de «chahut inacceptable».

Page 2

Le ministre du Tourisme rassure les artisans

Plus d'espaces d'exposition dans les jours à venir

Page 2

Festival international de Timgad

Une pléiade d'artistes algériens en ouverture

Page 13

Réunion du CBF algéro-nigérien Installations de trois sous- comités pour booster la coopération aux frontières

TROIS SOUS-comités chargés des questions de la sécurité des biens et des personnes, des affaires socio-économiques et de la coopération administrative ont été installés, jeudi à Niamey, lors de la réunion du Comité bilatéral frontalier (CBF) algéro-nigérien. Les sous-comités composés d'experts et de représentants de différents secteurs procéderont à une évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la dernière session tenue à Alger en décembre 2011, a indiqué, un responsable du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohammed Akli Akretche. La réunion du CBF «revêt une importance particulière» dans la mesure où elle permet à des responsables des deux pays de se rencontrer dans le souci de consolider la coopération bilatérale décentralisée à laquelle les hautes autorités des deux pays accordent un «grand intérêt», selon le même responsable. Dans ce sens, le comité «décidera des formes et des modalités à prendre pour renforcer cette coopération entre les collectivités locales des deux pays par des actions concrètes, à l'instar de l'opération de jumelage des communes et des rencontres périodiques entre représentants des autorités locales». «Ce n'est pas par hasard que deux des sous-comités sont co-présidés par le wali de Tamanrasset Siltmi Belkacem et le gouverneur d'Agadez, pour le premier, et du wali d'Illizi, Moulati Attalah et du gouverneur de Tahoua», a-t-il dit. A la faveur de cette coopération décentralisée, les responsables des collectivités des deux pays (wali-gouverneur) auront la possibilité de déterminer l'approche à suivre en matière de développement local en fonction de leurs moyens et leurs besoins. Concernant le suivi de mise en œuvre des recommandations qui se dégageront de cette réunion de deux jours, ce responsable a expliqué qu'actuellement il s'agit de renforcer le CBF, ou de trouver des solutions pour le suivi des décisions prises, rappelant que «le mécanisme actuel est un comité d'experts qui se réunissent deux fois par an». «La rencontre est un cadre favorable qui permettra de donner une nouvelle impulsion à la coopération à travers des réalisations plus concrètes afin de garantir de meilleures conditions de vie, une meilleure stabilisation des populations ainsi qu'une coordination plus efficiente des autorités et des institutions au niveau local», a conclu M. Akretche. Ce Comité bilatéral frontalier, second du genre après celui mis en place avec le Mali, a été créé conformément au protocole d'accord du 30 octobre 1997 à Alger, en vue de renforcer la coopération au niveau des villes frontalières. Il s'agit de promouvoir la promotion des échanges, notamment dans le domaine de la coopération sécuritaire au niveau des frontières (lutte contre le commerce informel, la drogue, l'immigration clandestine), la coopération économique dans toutes ses dimensions particulièrement en matière de développement durable et la coopération socioculturelle. **Amel B./APS**

Introduction de l'enseignement de langues maternelles

Benghebrit répond à ses détracteurs

■ La rumeur ayant induit plusieurs titres de la presse en erreur a suscité une mobilisation des partis islamistes contre la ministre de l'Education. Benghebrit n'a pas tardé à mettre fin à la rumeur qu'elle qualifie de «chahut inacceptable».

Par Yasmine Ayadi

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a qualifié, jeudi à Laghouat, la rumeur concernant l'introduction de l'enseignement de l'arabe dialectal dans le cycle primaire de «chahut inacceptable». La ministre, qui s'exprimait sur les ondes de la radio locale, a indiqué que «la langue arabe reste la première langue d'enseignement, adoptée dans l'enseignement des autres matières», soulignant, à ce propos, que «la Constitution est claire sur la question». «Il appartient de faire preuve de sagesse et de s'occuper davantage des questions pédagogiques», a affirmé M^{me} Benghebrit, avant de faire état de suggestions formulées par des spécialistes participant à la conférence régionale d'évaluation de la mise en œuvre de la réforme scolaire, appelant à tenir compte, de façon progressive, du background linguistique de l'enfant. La ministre de l'Education nationale a estimé, par ailleurs, que l'étude des contenus du manuel scolaire a laissé apparaître une place «insuffisante» accordée au patrimoine national, et émis pour cela le souhait de réserver davantage d'éclairage sur le plan éducatif à ce patrimoine, dont la poésie populaire. «Comment concevoir la dimension algérienne, si le secteur de l'Education n'investit pas sur l'aspect innovateur véhiculé par les langues arabe et amazighe»,



s'est-elle interrogée. Sur un autre registre, la ministre de l'Education a signalé que près de 75 000 fonctionnaires du secteur devront bénéficier, dès la prochaine rentrée, des retombées de l'abrogation de l'article 87 bis, en application des engagements du gouvernement dans ce domaine, avant de faire part de la prise de toutes les dispositions nécessaires afin de réunir les conditions de déroulement normal de la prochaine rentrée.

Incompréhension des recommandations de la conférence nationale

Les recommandations issues de la conférence nationale sur l'évaluation de la mise en

œuvre de la réforme de l'éducation insistent sur l'amélioration de la pédagogie d'enseignement-apprentissage en familiarisant l'enfant à la langue arabe en préscolaire et en valorisant le patrimoine national très peu représenté dans les manuels scolaires actuels. Les usages de la langue arabe, dans ses expressions orale et écrite a, en fait, suscité de l'incompréhension auprès d'un certain nombre d'acteurs, exigeant l'«amélioration de la pédagogie d'enseignement-apprentissage», explique un communiqué du ministère de l'Education nationale, qui souligne que les recommandations les plus importantes de la conférence, qui s'est tenue les 25 et 26 juillet

courants, sont d'abord d'ordre pédagogique. «L'objectif visé, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de l'école, est de familiariser les enfants du préscolaire, dans certaines régions du pays, à l'arabe, avant leur entrée en 1^{re} année primaire, et cela progressivement en s'appuyant sur les langues maternelles», selon le communiqué. La conférence nationale recommande en outre «le repositionnement» de la production en langues arabe, amazighe et français, d'auteurs algériens pour «valoriser» le patrimoine national très peu représenté dans les manuels scolaires actuels et «mieux asseoir la dimension d'algérianité».

Y. A./APS

Le ministre du Tourisme rassure les artisans

Plus d'espaces d'exposition dans les jours à venir

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Aménagement du territoire, Amar Ghoul, a annoncé, avant-hier à Alger, que les artisans vont bientôt bénéficier d'espaces commerciaux et de galeries marchandes dédiés à l'exposition et la vente de leurs produits, y compris dans les complexes touristiques et les aéroports. Lors de la visite d'une exposition régionale de la femme artisanale organisée à la promenade des Sablettes à Hussein Dey, qui durera jusqu'au 9 août, à Alger, le ministre du tourisme, Amar Ghoul, a souligné que parmi les nouvelles décisions du ministère il y a la création d'espaces commerciaux pour les créateurs et les artisans afin de disposer de lieux permanents dédiés à l'exposition et la vente de leurs produits. Selon le ministre et concernant les lieux d'exposition, «les artisans vont prochainement bénéficier d'espaces commerciaux et de galeries marchandes afin d'exposer et vendre leurs produits, y compris dans les complexes touristiques et les aéroports». S'agissant de la qualité des produits d'artisanat, le ministre a souligné qu'«ils sont en train de monter en gamme en matière de qualité, mais il manque toujours une politique commerciale



offensive pour la vente sur le marché local et même pour être exportés». Les produits des artisans algériens se concentrent dans les filières de la dinanderie, broderie, céramique, habillement traditionnel, verre-

rie, tapisserie ou encore la bijouterie et la maroquinerie. Les exposantes sont venues de différents wilayas du pays, Ghardaïa et Tamanrasset, ou encore d'Alger, Bouira et Skikda. Le ministre a promis, par ailleurs, de prendre de nouvelles mesures pour soutenir l'artisanat soit à travers un fonds d'aide du ministère ou par d'autres mesures à prendre en collaboration avec le ministère des Finances, sans donner d'autres détails. M. Ghoul a également mis l'accent sur la formation en présidant, à Sidi Fredj, une cérémonie de remise de diplômes aux auteurs formés à l'application de la norme ISO-9001 à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya d'Alger. En visitant la Maison de l'artisanat à Oued Koriche, le ministre a insisté sur la nécessité de l'adhésion de tous les artisans et des institutions dans le système de qualité initié par le ministère «afin d'élever constamment la qualité des produits de l'artisanat algérien». Les artisanes rencontrées sur place ont exprimé leur contentement et leur soulagement suite aux déclarations et promesses du ministre du Tourisme.

Thininene Khouchi

— Bouhouareb revient sur les mesures visant à réduire les importations —

Le gouvernement espère économiser 30 milliards de dollars

■ Pour le ministre de l'Industrie, on pourrait réduire les importations dans un avenir proche de près de «30 milliards de dollars», un chiffre obtenu suite à l'analyse de la facture des importations qui a dépassé 60 milliards de dollars l'année dernière.

Par Nacera Chennafi

La crise économique qui s'annonce sévère pour l'Algérie avec la baisse de la moitié des recettes pétrolières pousse le gouvernement à multiplier ses mesures pour aller vers une économie diversifiée sachant que celle-ci ne peut se faire à court terme, car il s'agit de relancer toute une machine qui, durant de longues années, était dépendante des hydrocarbures. Dans ce contexte difficile, c'est le ministre de l'Industrie qui prend les choses en main avec son ambition de relancer l'économie nationale. A ce propos, le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouhouareb, explique la «révision de la stratégie économique adoptée tend à élargir, dans une large mesure, la base productive et créer ainsi une économie plus diversifiée». Cette stratégie s'appliquera notamment avec la prise de mesures pour réduire la facture de l'importation qui devient une très lourde charge sur le dos du Trésor public. S'exprimant sur le dossier sur les ondes de la Radio nationale jeudi, M. Bouhouareb annonce que l'Algérie pourrait à terme économiser en se passant de certaines productions. Pour le ministre, on pourrait réduire les importations dans un avenir proche de près de «30 milliards de dollars», un chiffre obtenu suite à l'analyse de la facture des importations



qui a dépassé 60 milliards de dollars l'année dernière. Cependant, on se demande s'il ne s'agit pas là de passer à une politique d'«austérité», sachant que le pays importe presque tout et la production nationale actuelle ne

peut répondre à la demande interne, sans oublier la culture de consommation qui favorise le produit importé. Selon M. Bouhouareb, il y a des produits importés qui peuvent être suffisamment produits en Algérie.

Dans ce cadre, il a expliqué que 14 filières sont appelées à être mises à contribution pour réaliser l'objectif de substitution à certaines importations. «Il en existe un certain nombre qui sont à même de pouvoir s'impliquer dans des opérations d'exportation». Le gouvernement mise également sur les licences d'importation.

Il est à noter que ces derniers mois les services des douanes ont annoncé une baisse de quelques importations, dont celles des médicaments et des véhicules. Interrogé sur cette baisse qui est constituée de près de 10% des importations, pour M. Bouhouareb ce résultat est dû à «la réorganisation décidée par le gouvernement du commerce extérieur à la suite de dérives constatées que l'on est en train de corriger», alors que certains analystes ont avancé l'argument de «verrouillage». Ainsi, le ministre affirme, que «les filières où il a été constaté une tendance qui débute, un mouvement qui s'inverse, il faut désormais les conforter». Le représentant du gouvernement n'a pas manqué de revenir sur certaines «dérives», pointant du doigt «les niveaux de surfacturation importants» et les sorties «illégalées de devises, dans tous les secteurs d'activité». A cet effet, il affirme que «des enquêtes vont être diligentes et des décisions arrêtées pour amener à leur tarissement».

N. C.

Eviter les erreurs de l'expérience «Renault»

Pas de précipitation sur le projet «Peugeot-Citroën»

Malgré son ambition d'avoir une vraie voiture «made in Algeria», le gouvernement dit ne pas se précipiter sur l'aboutissement de projet Peugeot-Citroën et autres constructeurs automobiles, sachant que la Symbol de Renault peine à se faire une place sur le marché national. Selon les déclarations du ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouhouareb, «les négociations, qui sont en cours avec Peugeot-Citroën ont atteint un stade où l'Algérie est devenue de plus en plus exigeante avec le partenaire français».

Bouhouareb qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale a indiqué que le gouvernement algérien n'accorderait pas de «largesses à Peugeot-Citroën» comme cela a été fait au constructeur également français de véhicules «Renault», dont l'usine de montage de la «Symbol» a été installée à Oran il y a quelques mois. Il faut savoir que les négociations avec Renault ont duré des années et à l'époque du président Nicolas Sarkozy. Leur aboutissement

était impossible au-delà des contraintes liées à l'absence de la sous-traitance. Car à l'époque les divergences politiques pesaient lourd sur le partenariat économique. Et il aura fallu attendre l'arrivée de François Hollande pour voir une usine Renault en Algérie, mais qui ne répond pas aux ambitions de l'Algérie d'avoir une industrie automobile. D'ailleurs, la Symbol Renault n'a toujours pas trouvé sa place dans la consommation interne.

«Le projet Renault est réalisé en tant que premier projet. Il était nécessaire d'aller très vite dans la mise en place de cette industrie mécanique». En revanche, «les projets Peugeot et d'autres qui vont venir, sont pensés d'une autre manière. Ils sont pensés au départ, avec un processus d'intégration», dira M. Bouhouareb. Ainsi, le gouvernement semble vouloir éviter les mêmes erreurs, surtout que le constructeur Peugeot a déjà favorisé le Maroc dans l'installation d'une usine de fabrication. S'agissant de PSA Peugeot-Citroën, le ministre a déclaré :

«Je voudrais en contrepartie du marché de véhicules que je donne à ces partenaires, leur demander de m'offrir la possibilité d'intégrer leurs marchés extérieurs en termes de pièces de rechange qu'on fabriquerait ici en Algérie». Selon le ministre, «avec Peugeot, il n'y a aura plus de demandes et plus d'exigences».

Le ministre défend que «le marché algérien est porteur pour ces constructeurs. Ils défendent leurs intérêts, nous défendons les nôtres. Et à un moment, il y aura l'intelligence qui nous poussera à la convergence des deux intérêts», avant de révéler qu'il y a des négociations en cours avec d'autres constructeurs automobiles sans donner de noms et de détails.

Parmi les exigences que compte défendre le gouvernement algérien dans ses négociations avec Peugeot, il y a le point relatif aux «pièces mécaniques de rechange fabriquées en Algérie et qui peuvent être commercialisées sur le marché international». Mais rien n'est encore acquis.

N. C.

Evénements de Ghardaïa

Lamamra appelle les jeunes à privilégier les voies pacifiques

Le ministre d'Etat, ministres des Affaires étrangères et la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a appelé, jeudi à Alger, les jeunes Ghardaïois à privilégier les voies pacifiques pour le règlement des problèmes suivant les conseils des sages. A une question sur la corrélation culturelle qui lie le Sultanat d'Oman à l'Algérie en général et à la région de Ghardaïa en particulier, M. Lamamra a précisé, lors d'une conférence de presse animée avec son homologue du Sultanat d'Oman, Youcef Ben Alaoui Ben Abdallah, que «la jeunesse est un élément vital dans toutes les sociétés», appelant cette catégorie à privilégier les voies pacifiques dans le règlement des problèmes et à suivre les conseils des sages de cette région.

«Les déclarations faisant état d'une ingérence étrangère à Ghardaïa ne s'appliquent pas sur le Sultanat d'Oman, pays frère», a-t-il souligné, ajoutant que «celui qui étudie l'évolution de la gouvernance conclura que ce pays, à l'instar de l'Algérie, est soucieux de traiter tous les citoyens sur un pied d'égalité et d'imposer le respect de la citoyenneté dans les quatre coins du Sultanat. Cela s'applique également sur l'Algérie», a-t-il dit. Il a également souligné que les deux pays respectaient la loi dans le traitement des questions et s'y réfèrent pour pallier les difficultés et les problèmes locaux, quelle que soit leur nature. L'Algérie «veille sur la démocratie participative, l'équilibre entre le développement dans toutes les régions du pays

et la conjugaison des efforts de tous pour régler les problèmes dans le cadre de la loi qui reste au-dessus de tous», a déclaré M. Lamamra. De son côté, Youcef Ben Alaoui Ben Abdallah s'est réjoui de «la relation culturelle qui lie son pays à l'Algérie, pays frère, y compris Ghardaïa», ajoutant que le Sultanat d'Oman «est rassuré que l'Algérie est un pays arabe frère qui aspire à développer toutes composantes et ses régions». Il a, dans ce sens, appelé «tout citoyen, quelle que soit sa culture, à faire preuve de tolérance, de coopération et d'entraide», soulignant que le gouvernement et l'Etat algériens «pourront résoudre tous les problèmes et instaurer la concorde entre jeunes de la région».

Faten D.

LA QUESTION DU JOUR

La mystérieuse rencontre Mokri-Ouyahia

Suite de la page une

Seul moyen de s'expliquer le silence qu'ils observent à cet égard, en particulier celui de Mokri, qui n'étant pas tenu par l'obligation de réserve de qui remplit une fonction officielle, à la différence d'Ouyahia, se devait d'informer son parti et ses alliés, et par-delà l'opinion dans son ensemble, sur la teneur de leurs échanges. La discrétion sans faille dont il fait montre à ce sujet signe la mort du soi-disant front uni de l'opposition, appelé la CNLTD, qui de la sorte n'aura pas duré plus d'une année. Certes, cette mort n'a pas encore fait l'objet d'une annonce publique, mais c'est tout comme, du moment qu'elle ne se réunit plus, et que son représentant en quelque sorte attitré, Soufiane Djillali, n'est plus omniprésent dans les journaux. Qui pour le moment semble avoir d'autres chats à fouetter. Cette mort non déclarée est cependant d'autant plus certaine que ce regroupement était censé préparer son congrès constitutif, dans le style du Congrès général libyen forcément, du fait de l'hétérogénéité politique de ses composantes. Pour dire les choses plus clairement, quand des partis islamistes s'allient à des partis laïques, ce n'est pas pour se fondre dans une organisation politique plus large ou plus permissive, puisque tout les sépare, mais pour créer une force de frappe, une armée, une milice plus exactement, comme il en existe dans certains pays en guerre. La CNLTD est une milice en puissance. Il ne lui manque pour le devenir en acte qu'une crise politique réelle, non pas donc celle qu'elle ne cesse de postuler elle-même, et dont on ne voit pas même les prémisses. Toujours est-il que Mokri à défaut de rencontrer le président a été reçu à la présidence, et pas par n'importe qui, cela du moins c'est du sûr et du certain. Depuis sa dernière conférence de presse, on sait que Louisa Hanoune, qui décidément semble être la proie de quelque chose comme d'une boulimie communicative, a demandé une audience au président de la République, et qu'à ce jour elle n'a pas reçu de réponse. Quand quelqu'un a été demandeur d'une faveur, et que celle-ci ne lui pas été accordée, quel intérêt a-t-il ensuite de le faire savoir, d'autant qu'il ne l'a pas fait au départ ? Aucun, sauf si cela vaut rappel, relance de la demande. Six ou sept mois de non-réponse n'ont apparemment toujours pas convaincu Louisa Hanoune que cela est une réponse tout à fait probante.

M. H.

Déficit en paramédicaux

«Définitivement comblé à l'horizon 2018», selon Boudiaf

■ Le déficit en paramédicaux, dû à la suspension de la formation durant des années, sera comblé d'ici à 2018, promet le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf.

Par Louiza Ait Ramdane

Après sa sortie sur le terrain durant la matinée dans la wilaya de Chlef, Abdelmalek Boudiaf a présidé dans l'après-midi la sortie de la première promotion du corps paramédical universitaire. Lors de cette cérémonie, le ministre a fait savoir que le déficit enregistré dans ce corps sera comblé définitivement à l'horizon 2018. Pour le ministre, ce déficit est dû notamment à la suspension de la formation, causant ainsi des perturbations au niveau des structures de santé. Il a salué, à l'occasion, le rôle de ce corps médical dans l'accompagnement des réformes pour assurer la stabilité du secteur. La promotion sortante est composée de quelque 7 000

agents dans différentes spécialités, a indiqué le ministre, ajoutant qu'une autre promotion de 6 000 agents était prévue pour novembre prochain ce qui portera le nombre des diplômés dans le paramédical à 150 000 agents en 2015 dans 10 spécialités. Un total de 60 000 paramédicaux seront formés durant les cinq années à venir et s'ajouteront aux 126 000 paramédicaux travaillant déjà dans le secteur, selon le ministre. A cette occasion, le ministre, qui saluait le rôle de toutes les parties ayant contribué à l'élaboration de des textes régissant la nouvelle loi sur la santé, a tenu à rassurer que les résultats des concours de promotion des parcours professionnels seront annoncés en septembre prochain.

L. A. R.



Ph/E. Soraya/J.A.

Déplacement inopiné de Boudiaf à Chlef

De notre envoyée à Chlef Louiza Ait Ramdane

Afin de constater de visu le degré d'application des directives données par la tutelle pour un meilleur fonctionnement des structures de la santé, Abdelmalek Boudiaf poursuit son cycle de déplacements à travers le territoire national en se rendant jeudi passé au nord-ouest du pays, plus précisément dans la wilaya de Chlef. Abdelmalek Boudiaf a effectué une courte visite inopinée dans la wilaya de Chlef, qui n'a duré qu'une heure et demie. Le ministre s'est enquis spécialement de la qualité de service offert aux malades au niveau de l'Etablissement public hospitalier «Sœurs Belj», au chef-lieu de wilaya, et a pris connaissance des revendications de la population, ainsi que la cadence d'avancement du projet de construction d'un nouveau centre anti-cancer (CAC). La visite a ciblé plusieurs services, surtout celui de l'oncologie, des services qui fonctionnent en continu et qui reflètent le mieux la gestion hospitalière au niveau de cette wilaya. Si à l'Etablissement public hospitalier «Sœurs Belj» il a été relativement satisfait de la prise en charge des malades, il l'a été moins au projet de construction d'un CAC d'une capacité de 140 lits, où il a manifesté son «mécontentement» quant à l'avancement des travaux de réalisation. Sur place, Boudiaf a instruit les responsables du projet de le livrer «au plus tard au cours de l'année 2017». «Même s'il va falloir travailler jour et nuit, n'hésitez pas à le faire. Il faut absolument mettre le paquet pour que le projet puisse être livré, au plus tard, au cours de l'année 2017», a-t-il insisté. Discutant longuement avec les médecins et le personnel de l'hôpital sur les conditions de travail et les moyens à même d'améliorer la qualité des prestations aux malades à l'hôpital «Sœurs Belj», Boudiaf a mis l'accent sur le fait que le passage au stade de la performance dans le domaine de la santé exige une formation continue

«soutenue» de la part de tous les «acteurs» y activant. Sur ce point, le ministre a donné des instructions fermes aux responsables locaux de son secteur pour que chaque établissement de santé s'occupe de la formation de son personnel dans le domaine informatique, ô combien important. Il leur a également demandé d'établir une carte de la santé de la wilaya en vue d'«éviter aux citoyens les fréquents déplacements vers des structures de santé situées loin de leur lieu de résidence». Tout en se félicitant que les services d'imagerie à résonance magnétique (IRM) et d'oncologie aient épargné les malades du calvaire des déplacements vers les grandes villes de la région, le ministre, qui a longuement discuté avec les malades au niveau du service de dialyse de l'hôpital sur les conditions de leur prise en charge, a promis la réception de 30 générateurs très prochainement. La visite du ministre l'a conduit aux UMC de Chlef faisant actuellement l'objet de travaux d'aménagement pour une enveloppe de 70 millions DA et dont la date prévisionnelle d'exploitation a été fixée à la fin de cette année. Sur place, il a instruit les responsables à faire d'abord une étude sur ce projet pour savoir si la structure n'a pas été touchée par le séisme. Au niveau de l'hôtel Tazgayt, Abdelmalek Boudiaf a pris part à une cérémonie organisée en marge d'une opération de circoncision de près de 270 enfants pris entièrement en charge par un bienfaiteur de la région. Le ministre a saisi cette opportunité pour rappeler que son département déploie beaucoup d'efforts afin que cet acte chirurgical puisse être pratiqué dans les «conditions de santé et d'hygiène requises».

«Le botulisme n'a pas tué le jeune de 18 ans de Djelfa»

En marge de sa visite dans la wilaya de Chlef, Abdelmalek Boudiaf a tenu à démentir l'information rapportée par l'Agence presse service et reprise par les médias nationaux

faisant état du décès d'une nouvelle victime du botulisme. Il a indiqué que les résultats préliminaires des tests effectués par le laboratoire de référence, en l'occurrence l'Institut Pasteur (Alger), n'ont pas fait état de la présence de la toxine botulique à l'origine de la maladie. «Le DSP de Djelfa avait évoqué des soupçons botuliques, mais les analyses faites par l'Institut Pasteur ont été négatives dans la mesure où elles n'ont révélé la présence d'aucun élément se rapportant à cette pathologie», a-t-il précisé, soulignant que jusqu'à cette date le botulisme n'a causé le décès de 9 premiers cas rapportés par la presse, le reste des cas sont dus à une intoxication alimentaire. Après le décès de certains patients atteints de botulisme, un dispositif de santé a été mis en place pour la détection de manière précoce de la maladie, a-t-il ajouté.

Boudiaf rassure les parturientes de Constantine

Comme solution provisoire à la fermeture du service de gynécologie obstétrique du CHU de Constantine, en juillet dernier, après la diffusion par la Télévision nationale d'un reportage sur la situation «chaotique» de ce service, Abdelmalek Boudiaf a rassuré les parturientes sur une prise en charge des accouchements dans d'autres structures. Plusieurs structures de santé de villes de Constantine, El-Khroub, Sidi Mabrouk et l'hôpital d'El-Bir, avaient été aménagées pour accueillir les femmes enceintes de la wilaya de Constantine, indique le ministre de la Santé. A cet effet, un pavillon d'une capacité d'environ 10 à 15 lits a été ouvert à la Nouvelle ville, outre le pavillon de Didouche-Mourad dont la capacité d'accueil est de 50 lits, a-t-il ajouté.

La Commission interministérielle confirme des dépassements

Le service de gynécologie obs-

tétrique du CHU de Constantine a été fermé par le ministère de la Santé, en raison des «multiples dysfonctionnements», a indiqué le ministre dans un communiqué. Après analyse des résultats des enquêtes menées par la Commission interministérielle qui «ont confirmé les dépassements et les manquements graves aux obligations professionnelles de la part du chef de service, ainsi que le premier responsable du secteur de la santé de la wilaya de Constantine», le ministre a décidé la «fermeture immédiate» du service de gynécologie obstétrique du CHU de Constantine, souligne le communiqué.

Boudiaf a également décidé le «transfert immédiat» de toutes les activités du service vers l'EPH d'El Khroub et a mis fin aux fonctions du chef de service de gynécologie obstétrique pour «manquement aux obligations professionnelles». Le ministre a, en revanche, désigné le maître-assistant, Lahmer Manar, en qualité de chef de service par intérim «en attendant de prendre les mesures et les procédures réglementaires relatives à la nomination d'un nouveau chef de service», a-t-on précisé. Abdelmalek Boudiaf a, en outre, décidé le «lancement immédiat» des travaux de réhabilitation au service de gynécologie obstétrique, et l'ouverture d'une «enquête judiciaire» au sujet de la «détérioration préméditée des équipements médicaux du service et la non utilisation d'équipements acquis». Le ministre a aussi mis fin aux fonctions du directeur de la santé et de la population de la wilaya de Constantine pour sa «position passive» et pour «manquement à ses obligations professionnelles en tant que premier responsable de la gestion du secteur de la santé de la wilaya», a-t-on relevé. Il a été également procédé à la désignation d'un directeur de la santé et de la population par intérim. Le ministre a, par la même occasion, chargé le directeur général des services de santé et le directeur des ressources

humaines du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en relation avec les services compétents du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de «renforcer le corps enseignant parmi les professeurs chercheurs hospitalo-universitaires dans le service de gynéco-obstétrique du CHU de Constantine, en vue de garantir la qualité et la continuité de la formation spécialisée». Une équipe composée de cadres centraux du ministère de la Santé a été désignée pour suivre, accompagner et superviser l'exécution du plan de redressement arrêté pour le CHU. D'autre part, le ministre a procédé à l'affectation de quatre nouveaux gynécologues dans les wilayas limitrophes pour «mettre un terme aux évacuations intempestives et exagérées au CHU de Constantine».

Pour conclure, le ministre informe que d'autres décisions seront prises après finalisation des enquêtes en cours qui concernent d'autres services hospitalo-universitaires du CHU de Constantine et d'autres établissements de santé de la wilaya.

Les carences constatées à Constantine sont des cas isolés

Les carences constatées récemment dans certains hôpitaux de Constantine sont des cas isolés et «ne doivent en aucun cas être généralisés à toutes les structures de santé du pays», rassure Abdelmalek Boudiaf. «Il ne faut absolument pas axer son attention uniquement sur certains mauvais exemples pour dire que le laxisme est général», a-t-il indiqué. «Dieu merci, beaucoup au sein du personnel de la santé font leur travail avec dévouement et abnégation», a précisé le ministre, faisant état, dans ce cadre, de nombreuses félicitations adressées à des responsables de structures hospitalières «mais qui non pas été suffisamment médiatisées».

L. A. R.

LFC 2015

L'UGTA et les organisations patronales se félicitent des nouvelles dispositions

■ L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et plusieurs organisations patronales se sont félicités des nouvelles dispositions contenues dans la loi de finances complémentaire de 2015, indique jeudi une déclaration commune signée par la Centrale syndicale et ces organisations.

Par Hassina B

L'UGTA et les organisations patronales «saluent et enregistrent avec satisfaction les décisions prises par le président de la République lors du Conseil des ministres du mercredi 22 juillet 2015», ont indiqué les signataires, réunis jeudi à Alger, au siège de l'UGTA.

En plus de l'UGTA, les signataires du document sont l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), la Confédération algérienne du patronat (CAP), la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa), la Confédération générale du patronat (CGP-BTPH), la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), le Forum des chefs d'entreprise (FCE), l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep) et l'Union nationale des investisseurs (Uni).

Les signataires ont réitéré leur «entière» confiance au président de la République pour avoir donné un «sens réel et pragmatique» à la réhabilitation et à l'émergence de la production nationale, base réelle d'une Algérie «émergente et de progrès», souligne le document.



Ils ont qualifié d'«historique» la décision de dépenalisation de l'acte de gestion et d'«une avancée réelle et de première importance» à l'endroit des gestionnaires pour les consacrer à l'initiative et au développement sans aucune contrainte.

Evoquant les décisions relatives à la promotion de la production nationale, l'absorption de l'économie informelle particulièrement par la mise en conformité fiscale volontaire et l'amélioration du climat des affaires, la déclaration précise qu'il s'agit,

sans nul doute, d'un stimulant important pour l'économie nationale, permettant à nos entreprises publiques et privées de s'investir pleinement dans le processus d'investissement diversifié et porteur de création de richesses et d'emploi.

Par ailleurs, l'UGTA et les organisations patronales se sont également félicités de la décision de versement dès le mois d'août prochain, des augmentations salariales avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2015 en vertu de la nouvelle définition du

Salaires nationaux minimum garanti (SNMG).

Ils ont également salué le président de la République pour «son attention particulière pour l'épanouissement de l'entreprise algérienne et la promotion de la production nationale, ainsi que son écoute et sa préoccupation permanente pour le bien-être des retraités, des travailleurs et de leurs familles».

L'UGTA et les associations patronales ont, par ailleurs, rappelé que «la réalisation des objectifs stratégiques définis

dans le plan de développement présidentiel, repris par le Pacte national économique et social de croissance, repose largement sur la contribution active des partenaires socioéconomiques, pour atteindre le plein emploi, la croissance économique et cohésion sociale, pour la construction d'une économie émergente dans le cadre de solidarité liant les pouvoirs publics et les acteurs socioéconomiques».

Ils ont aussi souligné enfin leur disposition à contribuer à la conception et la mise en œuvre des solutions qui mettraient l'économie nationale en situation de consolider sa croissance, de renforcer sa compétitivité, d'investir massivement, d'impulser un mouvement intensif de création d'entreprises et d'emplois, et partant, en situation de développer à grande échelle la production dans l'industrie, l'agriculture et les services, ce qui permettra d'accroître les exportations hors hydrocarbures, selon la déclaration.

H. B

Commerce extérieur

Parution de la loi introduisant les licences d'importations de marchandises

Les dispositions de l'ordonnance de juillet 2003 relatives aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises ont été modifiées et complétées par une nouvelle loi introduisant les licences d'importations, et publiée au journal officiel n° 41.

Cette nouvelle loi modifie dans son article 4, l'article 6 de l'ordonnance de 2003, qui stipule désormais que «les licences d'importation ou d'exportation de produits peuvent être instituées pour administrer toute mesure prise en vertu des dispositions de la présente loi ou des accords internationaux auxquels l'Algérie est partie».

De plus, des mesures de restriction peuvent être mises en œuvre notamment, aux fins «de conserver les ressources naturelles épuisables conjointement avec l'application de ces restrictions à la production ou à la consommation, d'assurer à l'industrie nationale de transformation les quantités essentielles de matières premières produites sur le marché national».

Il s'agit aussi de mettre en œuvre des mesures essentielles à l'acquisition ou la répartition de produits en prévision d'une pénurie, de sauvegarder les équilibres financiers extérieurs et l'équilibre du marché.

Il est entendu par formalités de licences d'importation ou d'exportation «toute prescription administrative exigeant comme condition préalable, la présentation des documents pour le dédouanement des marchandises outre ceux requis aux fins douanières». Le texte indique que les règles relatives aux procédures de ces licences «doi-

vent être neutres dans leur application et administrées de manière juste et équitable».

Par ailleurs, les produits concernés par les licences «ne sont pas refusés en raison d'écart mineurs en valeur, en quantité ou en poids par rapport aux chiffres indiqués sur la licence, par suite de différences résultant du transport ou du chargement des marchandises non emballées, ou d'autres différences mineures compatibles avec la pratique commerciale normale.»

Il existe deux types de licences, elles peuvent être «automatiques ou non». Les licences automatiques sont «accordées dans tous les cas suite à la présentation d'une demande et qui ne sont pas administrées de façon à exercer des effets de restrictions sur les importations ou les exportations».

Elles sont ouvertes à toute personne physique ou morale, qui remplit les conditions légales et réglementaires, et sont présentées n'importe quel jour ouvrable avant le dédouanement des marchandises, et accordée dans une durée de dix (10) jours maximum, et peuvent être maintenues aussi longtemps qu'existent les circonstances qui ont motivé leurs mises en œuvre.

Les licences non automatiques sont celles qui ne doivent pas exercer, sur le commerce d'importation ou d'exportation, des effets de restriction ou de distorsion s'ajoutant à ceux causés par l'introduction de la restriction. Les procédures de licences non automatiques correspondent, quant à leur champ d'application et à leur durée, à la mesure qu'elles servent à mettre en œuvre

et elles n'imposent pas une charge administrative plus lourde que ce qui est absolument nécessaire pour administrer la mesure, souligne encore le document.

Tout opérateur économique personne physique ou morale, remplissant les conditions réglementaires a le droit de demander des licences et de voir sa demande prise en considération dans des conditions d'égalité.

Pour ce qui est de la durée de la licence non automatique, elle est de trente (30) jours pouvant être prolongée de trente (30) jours supplémentaires.

Par ailleurs, la durée de validité des licences doit être raisonnable, n'empêchant pas les importations de provenance lointaine, que dans les cas spéciaux d'importations sont nécessaires pour faire face à des besoins à court terme imprévus.

De plus, «lorsque des licences sont délivrées, il est tenu compte de celles correspondant à une quantité de produit qui présente un intérêt économique, ajoute le texte selon lequel» les détenteurs de licences ont le libre choix des sources d'importation, dans le cas de contingents administrés par des licences non réparties entre les pays fournisseurs».

Dans le cas de contingents répartis entre pays fournisseurs, le nom du ou des pays doit être indiqué, clairement dans la licence.

Les textes d'application actuels régissant les régimes de licences demeurent en vigueur jusqu'à leur remplacement par les nouveaux textes d'application relatifs à la présente loi.

Salem K./APS

Prix Le pétrole stable, l'Opep écarte toute baisse du plafond de production

LES PRIX du pétrole faisaient du surplace hier en cours d'échanges européens, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ayant écarté jeudi toute baisse du plafond de production.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 52,70 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 61 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 94 cents à 47,58 dollars.

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a en effet écarté jeudi toute baisse du plafond de production de l'organisation.

Selon les analystes, la production de brut de l'Opep a atteint 32,1 millions de barils (mbj) actuellement, contre 30,4 mbj sept mois auparavant, soit bien au-dessus de son plafond de production officiel fixé à 30 mbj depuis près de quatre ans.

Et le retour des exportations iraniennes une fois les sanctions contre les activités pétrolières du pays levées vont venir s'ajouter à ce volume.

R. E.

Tizi Ouzou

Le nouveau wali prend ses fonctions

■ Le nouveau wali de Tizi Ouzou, Brahim Merad, a officiellement pris, jeudi, ses fonctions dans le cadre du dernier mouvement dans le corps des walis opéré par le président de la République.

Par Hamid Messir

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du wali sortant, Abdelkader Bouazeghi, des autorités locales militaires et civiles et des représentants de la société civile. Le nouveau chef de l'exécutif de la wilaya de Tizi Ouzou, muté de Médéa, a pris l'engagement de parachever les œuvres de son prédécesseur. Dans son allocution, le nouveau wali de Tizi Ouzou a indiqué avoir pris connaissance des grands chantiers de la wilaya en les visitant, en compagnie du wali sortant, affecté dans le même poste à Blida, dont la ville nouvelle de Oued-Fali avec son Pôle d'excellence, le nouveau stade de football de 50 000 places, le chantier de modernisation et l'électrification de la voie ferrée Thénia/Tizi-Ouzou. Brahim Merad n'a pas manqué d'aborder, lors de cette cérémonie de passation de consignes, la performance du secteur de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou en occupant la première place du classement national aux examens de fin d'année depuis sept années consécutives. A ce propos, il a souligné : «*Nous œuvrerons avec la famille de l'éducation à maintenir la wilaya de Tizi-Ouzou à la première place du classement national*



aux trois examens de fin d'année». Améliorer le cadre de vie des citoyens est aussi l'une des priorités que s'est fixé Brahim Merad, en affirmant : «*Ma mission est d'œuvrer à prendre en charge les préoccupations des citoyens de cette wilaya pour leur offrir un meilleur cadre de vie*».

La préparation des prochaines rentrées universitaires et scolaires par la réception des différentes structures en cours de réalisation figurera en priorité dans l'agenda immédiat du nouveau wali de Tizi Ouzou. Répondre à la demande d'amélioration de l'alimentation en eau potable qui se pose au niveau

de certaines localités, préserver la santé publique en prenant en charge les problèmes d'assainissement, permettre à tous les habitants de la wilaya d'accéder à internet à travers la poursuite du programme d'extension du réseau de fibre optique et l'amélioration de la couverture sanitaire, sont aussi les priorités de Brahim Merad. L'investissement sera encouragé en fonction de la disponibilité du terrain, selon le chef de l'exécutif qui n'a pas manqué de relever que la wilaya de Tizi-Ouzou est confrontée au déficit en matière de foncier public. En somme, pour le nouveau wali de Tizi Ouzou, tracer un planning des opérations prio-

ritaires à lancer en commençant par les besoins les plus pressants et répondre à ces attentes est l'étape qui suivra les réunions qu'il compte tenir, dans un premier temps, avec les différentes directions ainsi que les élus locaux. Il est à noter, enfin, qu'un nouveau secrétaire général de la wilaya de Tizi Ouzou, en remplacement de Mohamed Bouchema promu wali d'El-Oued, en l'occurrence Zineddine Tibourtine, a également pris ses fonctions et assisté à la cérémonie de jeudi dernier. Il était directeur de l'Administration locale dans la wilaya de Skikda avant cette promotion.

H. M.

Ph. > D. R.

Année universitaire 2015-2016 à Tlemcen 2 000 places pédagogiques et 4 000 lits seront réceptionnés

L'UNIVERSITÉ Abou-Bekr-Belkaid de Tlemcen réceptionnera 2 000 places pédagogiques et 4 000 lits au cours de l'année universitaire prochaine, a-t-on appris auprès de cet établissement d'enseignement supérieur. Ces nouvelles places pédagogiques seront réparties sur l'annexe de Maghnia (1 000 places dans le cadre de la deuxième tranche destinée aux étudiants de sciences techniques) et la faculté de médecine de Tlemcen (1 000 destinés aux étudiants de pharmacologie industrielle), a indiqué le responsable du service développement et prospection de l'université, soulignant que des travaux sont en cours pour l'aménagement de 1 000 places pédagogiques au pôle d'El Kiffane, pour l'année prochaine. En matière d'hébergement, la direction des œuvres universitaires de Tlemcen réceptionnera 4 000 lits répartis sur deux cités situées au niveau du nouveau pôle universitaire de Bouhanak, a-t-il ajouté, signalant que les travaux touchant la première cité ont été achevés, alors qu'ils seront terminés dans la deuxième cité universitaire fin août prochain. D'autre part, les travaux sont en cours pour l'achèvement de 30 nouveaux laboratoires en vue de renforcer les structures de recherche et doter les facultés et classes scientifiques de l'université de Tlemcen dont celles des sciences de l'ingénieur, sciences techniques et sciences sociales et humaines. Ces laboratoires s'ajoutent aux 60 autres actuellement existants dans des domaines divers encadrés par 1 000 enseignants chercheurs, a-t-on signalé. En outre, les travaux sont en cours pour la réalisation de quatre nouveaux centres de recherche et de développement technologique qui concernent les sciences d'intoxication, la technologie, la santé publique et le génie des matières, selon la même source.

R.R.

Djelfa/ Gestion du Hadj

Des ateliers de formation autour du plan de la Protection civile

Des ateliers de formation autour du plan opérationnel de la Protection civile pour la gestion du Hadj (saison 2015) se tiennent depuis mercredi dans la wilaya de Djelfa.

Le directeur des fonctionnaires et de la formation à la direction générale de la Protection civile (DGPC), Bensalem Mahfoudh, a présidé l'ouverture des travaux de cette rencontre, organisée au siège de l'Unité principale de ce corps constitué, au profit de 200 agents qui prendront part à la Mission algérienne du Hadj, composée de 800 encadreurs.

L'objectif assigné à ces ateliers, dont les travaux s'étaleront sur deux jours, est de mettre en avant les différentes missions du dispositif d'encadrement du Hadj, qui portent principalement sur l'accueil, l'assistance et l'organisation des déplacements, et de l'orientation des pèlerins algériens, a indiqué M. Bensalem.

Pour cette saison, a-t-il ajouté, en plus des missions habituelles assurées par le dispositif d'encadrement, deux encadreurs du détachement de la Protection civile feront partie de la mission et seront également chargés d'accueillir les pèlerins à l'aéroport et de leur prise charge sur les lieux d'hébergement et de pèlerinage.

S'agissant de ces ateliers de formation, le chargé de communication à la DGPC, le lieutenant Nassim Bernaoui, a indiqué qu'ils constituent une occasion pour rappeler les

«nobles missions» des encadreurs de la Protection civile qui feront partie de la mission d'encadrement des pèlerins algériens et pour la mise en place d'un plan opérationnel pour une bonne organisation de l'encadrement sur le terrain.

De son côté, le directeur de la Protection civile à Djelfa, le lieutenant-colonel Amichi Hakim, qui sera à la tête du détachement de la Protection civile qui prendra part à la Mission Hadj 2015, a indiqué que, durant ces ateliers organisés en application des instructions du directeur général de la Protection civile Mustapha El Habiri, des recommanda-

tions seront données pour réussir la mission de la Protection civile dans le dispositif d'encadrement.

Ces ateliers ont été également une occasion pour faire bénéficier les encadreurs de la Protection civile de l'opération de vaccination en prévision de leur déplacement.

Pour leur part, le mufti de la wilaya de Djelfa et le doyen des imams qui ont pris part à cette rencontre, ont appelé les futurs pèlerins à faire preuve de discipline pour la réussite de la mission du Hadj.

Lamine D./APS

Oran

Introduction de la pisciculture au Centre de formation en agriculture de Misserghine

La spécialité de pisciculture a été introduite au Centre de formation professionnelle en agriculture de Misserghine (Oran) en prévision de la prochaine rentrée professionnelle (session de septembre), a-t-on appris du responsable de cet établissement.

Ce CFPA a mobilisé un encadrement pédagogique et tous les équipements nécessaires pour le lancement de cette formation qui permettra aux stagiaires de niveau inférieur à la classe de 4^e année

moyenne de préparer un diplôme dans cette spécialité en six mois, a indiqué Zerrouki Kaddour. Un bassin a été réservé à l'ensemencement du tilapia, trois bassins du centre étant en travaux pour permettre une meilleure formation aux stagiaires et l'acquisition de techniques dans ce domaine avec le soutien de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya. Dans le cadre d'une convention signée entre l'Institut technologique de la pêche et

d'aquaculture (ITPA) d'Oran, le CFPA de Misserghine a été doté d'une quantité d'alevins de tilapia qui se développe plus vite, en plus de l'accompagnement technique pour la réussite de cette nouvelle spécialité.

Le centre propose aux stagiaires plusieurs spécialités dont le petit élevage, l'élevage ovin et bovin, l'arboriculture fruitière, la conservation du lait et dérivés et le jardinage.

N.T./APS



— Pour le contrôle et la protection des droits de l'homme au Sahara occidental —

Appel à la création d'un mécanisme international

La situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental ne cesse de se détériorer en raison de la politique répressive adoptée par le Maroc, ont souligné, jeudi à Alger, des défenseurs et militants des droits de l'homme.

Par Ahmed O.

Un appel a été lancé à cette occasion aux organisations internationales et aux Nations unies pour la création d'un mécanisme de contrôle et de protection des droits de l'homme face aux «pratiques répressives du Maroc visant à entraver la revendication du droit à l'autodétermination». Lors de la 13^e semaine de solidarité et de fraternité, organisée entre la ville sahraouie de Dakla et la commune d'Alger-Centre, sous la supervision de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme (CNCPPDH), plusieurs associations sahraouies ainsi que des militants des droits de l'homme ont apporté leurs témoignages sur les souffrances endurées par le peuple sahraoui dans les territoires occupés «face aux violations des droits de l'homme par l'occupant marocain».

Graves violations des droits de l'homme dans les territoires occupés

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Ibrahim Ghali, a qualifié la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés de «déplorable», ajoutant que les citoyens sahraouis subissaient les pires violations des droits de l'homme, à commencer par l'enterrement dans des fosses communes jusqu'aux disparitions forcées des militants et défenseurs des droits de l'Homme. Il a rappelé, dans ce contexte, que le sort de quelque 500 Sahraouis reste inconnu, tout comme les 151 détenus politiques sahraouis, alors que 30 000 citoyens sont détenus dans les prisons de l'occupation marocaine. Face à la gravité de la situation, l'ambassadeur sahraoui a appelé l'ONU à créer «un mécanisme de contrôle et de protection des droits de l'Homme, et à élaborer des rapports sur les violations

des droits de l'Homme dans les territoires occupés». Les autorités sahraouies avaient déjà lancé plusieurs appels à l'organisation onusienne pour l'élargissement des prérogatives de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), au contrôle des droits de l'Homme. Les participants ont rappelé, par ailleurs, «l'opposition de la France, au sein du Conseil de sécurité, à cet élargissement, entravant ainsi la mission de la Minurso». Concernant la mission du Haut-Commissariat aux droits de l'homme qui se trouve actuellement dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, le diplomate sahraoui a fustigé la méthode de travail de cette mission qui «est sous l'influence de l'opinion marocaine». De son côté, le représentant du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme, Mohamed Salem Lakhali, a dénoncé «le pillage des richesses et ressources du peuple sahraoui», estimant que cette question était au cœur du conflit.

Pillage systématique des richesses du peuple sahraoui

«Durant la dernière décennie marquée par des mouvements pacifiques sur les territoires occupés, le Maroc a intensifié ses violations en s'adonnant au pillage de la richesse halieutique des mers du Sahara occidental à travers des accords de partenariat illégaux conclus avec ses "partenaires", en tête desquels l'UE», a indiqué M. Mohamed Salem Lakhali. L'intervenant a, en outre, dénoncé la spoliation au quotidien du phosphate au niveau de la région de Boukraa au Sahara occidental avec une exploitation de 2,6 millions de tonnes/jour. D'autres rapports font également état d'une exploration «dangereuse et illégale» du gaz naturel, citant les explorations effectuées par deux compagnies américaine et britannique.



Répression des défenseurs des droits de l'Homme et des libertés fondamentales

Parmi les plus grands obstacles qui se dressent face aux droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, «les harcèlements pratiqués par le gouvernement marocain contre les défenseurs sahraouis des libertés civiles et des droits politiques», a indiqué le journaliste et militant des droits de l'Homme dans les territoires occupés, Mohamed Hali. «Les autorités marocaines déploient tout ce qui est en leur pouvoir pour priver les Sahraouis du droit à la formation d'associations pour la promotion et la protection des droits de l'Homme, d'organiser des manifestations pacifiques et d'user de leur droit à la liberté d'expression», a-t-il ajouté. En dépit de ces restrictions, le peuple sahraoui a pu, grâce à sa volonté, faire entendre sa voix dans les fora internationaux, a indiqué le responsable. S'agissant de la femme sahraouie dans les territoires sahraouis occupés, la vice-présiden-

te de la Commission sahraouie de défense des droits de l'Homme (CODISA), M^{me} Zahra Binahoum, a évoqué la réalité de la femme sahraouie dans les territoires occupés, citant en l'occurrence les violations de tout genre et les arrestations abusives contre ces femmes, notamment la militante sahraouie Aminatou Haider qui a subi toutes formes de répression. L'intervenante a par ailleurs rappelé que l'occupation marocaine a encouragé la prolifération de la drogue dans les territoires sahraouis et l'immigration pour débarrasser la région de ses militants. Le secrétaire général de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'Homme, Abdelouhab Merdjana, a appelé les militants sahraouis pour les droits de l'homme à saisir l'occasion de la présence du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme dans les camps des réfugiés pour présenter leurs rapports sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

A.O./APS

Conflit en Libye M. Leon rencontre une délégation du CGN libyen

LE REPRÉSENTANT spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye (UNSMIL), Bernardino Leon, rencontrera à Alger une délégation du Congrès national général (CGN), indique un communiqué de la mission onusienne, qui souligne également la reconnaissance de M. Leon envers l'Algérie pour l'accueil de cette réunion. «Des consultations se tiendront jusqu'à vendredi à Alger entre M. Leon et des représentants du CGN pour discuter des moyens de renforcer et de faire avancer le processus de dialogue (interlibyen)», lit-on dans le communiqué de l'UNSMIL. «Le Représentant spécial (de l'ONU) exprime sa gratitude aux autorités algériennes pour l'accueil des consultations et la facilitation de cette rencontre, ainsi que pour leur soutien continu au processus politique en Libye», conclut le texte. L'Algérie, qui n'a pas cessé de plaider pour un règlement de la crise libyenne à travers un dialogue inclusif, avait accueilli des pourparlers interlibyens regroupant des parties et des personnalités politiques influents dans la crise qui secoue le pays depuis la chute du régime de Mouammar Kaddafi.

R.M.

Tunisie

Trois militaires tunisiens blessés dans l'explosion d'une mine

Trois militaires tunisiens ont été blessés jeudi dans l'explosion d'une mine lors du passage de leur véhicule à Kasserine, a rapporté l'agence de presse tunisienne TAP. «Les trois militaires ont été blessés alors qu'ils effectuaient une opération de ratissage dans la zone militaire fermée, au mont Sermama, à Sebeitla», ont indiqué des

sources militaires à la TAP. «Les trois soldats ont été transférés en urgence à l'hôpital régional de Kasserine», selon des sources sécuritaires et médicales, qui précise que «l'un des blessés est dans un état grave». La Tunisie fait face depuis le début de l'année à une multiplication d'attaques terroristes, dont celles du musée du Bardo en mars (22 morts

dont 21 touristes) et celle d'un hôtel près de Sousse en juin (38 morts, en majorité des Britanniques). Les autorités tunisiennes ont depuis l'attaque de Sousse réintroduit l'état d'urgence donnant des pouvoirs accrus aux forces de l'ordre, et multiplié les descentes dans les milieux terroristes.

S.K.

Cisjordanie

Un bébé palestinien brûlé vif dans une attaque de colons israéliens

■ Un bébé palestinien a été brûlé vif et ses parents et son frère gravement blessés hier lorsque des colons israéliens ont incendié leur maison en Cisjordanie occupée, une attaque qualifiée de «terroriste» par Israël et que les Palestiniens veulent porter devant la justice internationale.

Par Ali O.

Ce qualificatif de «terroriste» très rare et les condamnations des dirigeants israéliens, le Premier ministre de droite Benjamin Netanyahu en tête, n'ont pas convaincu les Palestiniens qui ont tenu le gouvernement israélien «entièrement responsable» de la mort du bébé en raison de «l'impunité accordée aux colons». Des manifestations sont attendues après la prière de la mi-journée dans les Territoires palestiniens, les islamistes du Hamas, au pouvoir à Ghaza, ayant lancé dès jeudi un appel à une «journée de la colère» contre Israël.

Hier à l'aube, selon des responsables de sécurité palestiniens et israéliens, des colons ont jeté des cocktails Molotov par les fenêtres, ouvertes en raison de la chaleur estivale, de deux maisons du village de Douma près de Naplouse dans le nord de la Cisjordanie, dont celle de la famille Dawabcheh.

Sur les murs ils ont inscrit «le prix à payer», «vengeance» et dessiné une étoile de David avant de s'enfuir en direction

d'une colonie voisine, Maale Ephraïm, a-t-on ajouté.

Le bébé Ali Dawabcheh, un an et demi, a été brûlé vif. Quatre de ses proches, dont sa mère Riham, 26 ans, son père Saad et son frère Ahmed, quatre ans, ont été blessés et transférés vers un hôpital israélien.

La mère, avec des brûlures au troisième degré sur 90% du corps, le père, sur 80% du corps et leur fils Ahmed, quatre ans, à 60%, sont désormais tous trois «en danger de mort», selon des médecins israéliens. Un quatrième blessé, une fillette selon certaines sources, était également hospitalisée.

«Ils sont sortis de la maison, suffoquant, dans un état déplorable», a affirmé un témoin à la télévision palestinienne.

Depuis des années, des activistes de l'extrême droite israélienne ou des colons se livrent, sous le label du «prix à payer», à des agressions et des actes de vandalisme contre des Palestiniens et des Arabes israéliens, des lieux de culte musulmans et chrétiens, ou même des soldats israéliens. La plupart des agressions sont restées impu-



nie. «C'est un acte de terrorisme en tout point», a dénoncé Netanyahu, son ministre de la Défense Moshé Yaalon condamnant des «terroristes juifs».

M. Netanyahu a donné ordre aux «forces de sécurité d'utiliser tous les moyens pour arrêter les meurtriers et les traduire en justice», selon un communiqué officiel.

Mais Saëb Erakat, numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a estimé qu'«on ne peut dissocier cette attaque barbare» d'un «gouvernement qui représente une coalition pour la colonisation et l'apartheid».

Pour le président Mahmoud Abbas, l'État hébreu devra répondre de ce nouveau «crime de guerre» devant la Cour pénale internationale (CPI).

«Nous préparons immédiatement le dossier qui sera soumis à la CPI (...), a-t-il dit, dénonçant «les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis chaque jour par des Israéliens».

La direction palestinienne se réunira en début de soirée.

Pour Yaariv Oppenheimer, dirigeant de la Paix Maintenant, une ONG israélienne opposée à la colonisation des territoires palestiniens, ce genre «d'agressions de la part des colons est

devenue une véritable épidémie», notamment du fait de «l'indulgence dont fait preuve le gouvernement envers les violences anti-palestiniennes et les discours de haine».

En mai, l'organisation israélienne Yesh Din estimait que 85,3% des plaintes de Palestiniens après des attaques de colons étaient classées sans suite et seules 7,4% des plaintes conduisent à des actes d'accusation et seulement un tiers des poursuites à une condamnation.

En prévision de manifestations, la police israélienne était déployée en masse dans la Vieille ville de Jérusalem, notamment aux abords de l'Esplanade des mosquées dont l'accès était de nouveau interdit aux hommes de moins de 50 ans.

Ces restrictions israéliennes sont imposées après des violences de crainte de débordements. Le groupe Jihad islamique ainsi que les mouvements de gauche ont appelé à des protestations, tandis que le Hamas a promis «une punition à la hauteur de ce crime» qui «fait des soldats de l'occupant et des colons des cibles légitimes partout». L'envoyé spécial de l'ONU au Proche-Orient, Nickolay Mladenov, s'est dit «outré» par cette attaque, et la Jordanie a condamné un «crime odieux qui aurait pu être évité si le gouvernement israélien n'avait pas (...) tourné le dos à la paix».

A. O.



Points chauds Frustration

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Marie Le Pen a beau depuis quelques mois taper du pied et à faire du bruit, son éviction du Front National de fait après que son poste de président d'honneur eut été supprimé, ne semble pas mobiliser beaucoup de militants FN. Au contraire, d'après une récente étude sur la question, il apparaît évident que la très grande majorité des frontistes approuve les actions menées par Marine Le Pen contre son père. 94 % des adhérents du Front national ont approuvé les nouveaux statuts de leur parti, qui suppriment la présidence d'honneur, lors d'un vote postal clos le 10 juillet et rendu public mercredi par le FN, au lendemain de la confirmation par la justice de son invalidité. «Jean-Marie Le Pen perd aujourd'hui devant ce choix incontestable fait par le peuple du Front national toute légitimité politique à rester président d'honneur». Le fondateur du FN, qui avait appelé à l'abstention, a dénoncé sur son blog une «publication hors-la-loi et une opération de communication politicienne au pire sens du terme». «S'acharner à se maintenir, via des artifices juridiques, face à une réalité aussi implacable n'est ni respectable ni raisonnable ; c'est l'essence et l'honneur d'un démocrate que de s'incliner, quel que soit son statut, devant la volonté populaire», affirme le FN dans un communiqué. «La profonde rénovation des statuts du mouvement suscitant un enthousiasme réel et correspondant à une impérieuse nécessité, le Front national étudiera toutes les voies de droit afin de respecter l'expression de la volonté des adhérents», prévient-on également. Le parti frontiste estime que «ce sont les élections régionales qui doivent maintenant mobiliser prioritairement les forces vives du mouvement. «Comme l'ont encore récemment confirmé des enquêtes d'opinion plaçant Marine Le Pen en tête des intentions de vote à l'élection présidentielle de 2017, les Français attendent beaucoup du Front national et placent leurs espoirs de victoire dans les listes qu'il présentera aux élections régionales. Le mouvement est désormais entièrement tourné vers cet objectif essentiel, loin des péripéties juridiques secondaires et des vaines tentatives de parasitage de son action». Reste à savoir si le patriarche des Le Pen finira par écouter raison ou si guidé par sa colère, sa rancune et sa frustration il continuera à s'agiter prenant le risque de parasiter les campagnes régionales et présidentielle du parti qu'il a fondé il y a plus de quarante ans. Marine Le Pen ainsi en plus de devoir affronter ses adversaires politiques habituels pourrait avoir à mener sa bataille contre l'homme qui l'a aidé à se construire et qui doit connaître plus d'un secret que cela soit sur sa fille ou sur son parti.

F. M.

Turquie

Selahattin Demirtas, opposant et cible numéro un du président Erdogan

Surnommé le «Obama kurde» par ses partisans en Turquie, le jeune leader prokurde Selahattin Demirtas est depuis son récent succès électoral une cible prioritaire du pouvoir islam-conservateur, qui exploite sa relation parfois ambiguë avec la guérilla meurtrière du PKK.

A la tête du Parti démocratique du peuple (HDP), M. Demirtas est devenu à 42 ans l'opposant numéro un de l'autoritaire président Recep Tayyip Erdogan, qu'il n'hésite pas à provoquer publiquement et frontalement en s'interrogeant par exemple sur sa santé mentale.

Avocat de formation, ses dons d'orateur sont unanimement reconnus et lui assurent une large couverture médiatique face à d'autres leaders de l'opposition nettement plus effacés. Erdogan l'a traité avec un mépris non dissimulé d'«infidèle», ainsi que de «beau gosse» et de «pop star»...

Demirtas est désormais visé par une enquête judiciaire pour «troubles à l'ordre public» et «incitation à la violence». Les faits remontent à octobre 2014, mais la procédure n'a été lancée

que jeudi, en pleine offensive du pouvoir contre la rébellion du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Au moins 35 personnes avaient été tuées cet automne dans des manifestations, soutenues par le HDP, pour protester contre le refus du pouvoir turc d'aider les Kurdes de Syrie menacés par l'avancée des jihadistes du groupe État islamique (EI).

Pour Demirtas, le président turc n'a de cesse de vouloir «punir» son parti pour son score inattendu aux législatives du 7 juin. Avec 13% des voix et 80 députés, sa progression spectaculaire explique largement la contre-performance du parti au pouvoir AKP, privé de la majorité absolue pour la première fois depuis 2002.

Un affront dont Erdogan ne se serait pas remis et qui expliquerait à lui seul la stratégie actuelle du pouvoir et sa «guerre contre le terrorisme» lancée simultanément contre le PKK et le groupe État islamique (EI).

«Cette guerre n'est pas destinée à protéger notre pays mais à protéger le palais», a dit jeudi

Demirtas à l'AFF, accusant le président turc de faire de «lesbroufe» à l'intention des Occidentaux en prétendant s'en prendre à l'EI.

Selon lui, l'unique objectif du président est de «déstabiliser» le pays dans l'espoir de créer un réflexe légitimiste favorable à l'AKP en cas de législatives anticipées.

Car la Turquie est toujours en quête d'un gouvernement, l'AKP étant chargé d'expédier les affaires courantes en attendant un hypothétique accord de coalition. Mais les discussions entamées avec le parti social-démocrate CHP piétinent, et la presse table déjà sur un nouveau scrutin en novembre.

Reconnu comme un adversaire de premier plan, Demirtas reste malgré tout sur la défensive au sujet du PKK, classé comme organisation terroriste par les États-Unis et l'Union européenne.

Il s'est montré réticent à condamner les dernières attaques de la guérilla kurde en assurant qu'il était impossible de mettre sur le même plan le PKK et l'EI comme le fait Ankara.



Festival international de Timgad

Une pléiade d'artistes algériens en ouverture

Le Festival international de Timgad a commencé jeudi soir avec une pléiade d'artistes algériens de genres différents.

Un public modeste a assisté à la soirée d'ouverture qui a été un vrai régal pour les amoureux de la musique algérienne. Les rythmes chaouis des «Rahaba», dont la gasba et le bendir sont les seuls instruments, ont donné le coup d'envoi du festival, suivis du gnawi, sahraoui, kabyle et chaâbi.

Par Abla Selles

La musique algérienne était à l'honneur lors de la soirée inaugurale du Festival international de Timgad organisé cette année sous le thème «Une seule patrie, un seul peuple». Cette soirée qui a connu une modeste présence du public, a été l'occasion de revisiter le répertoire musical algérien dans sa diversité et sa richesse. Des rythmes des quatre coins du pays ainsi que des textes connus ont été interprétés par des chanteurs algériens.

Même si la soirée a tardé à commencer en raison de la fine pluie qu'a connue la ville de Batna, l'assistance n'a pas regretté d'être restée jusqu'à une heure tardive de la nuit. «On s'est régalé avec des rythmes et des genres diffé-



rents. C'était la fête», témoigne un jeune de Sétif. «J'ai l'impression



que je fais connaissance avec la musique algérienne. Il y a des styles que je n'ai jamais écoutés mais je les ai appréciés

aujourd'hui».

En effet, le public, composé majoritairement de jeunes, a assisté à de belles prestations musicales. La soirée a été ouverte avec un genre musical de la région de Batna. Il s'agit de la musique chaoui des «Rahaba» dont la gasba et le bendir sont les seuls instruments. Cette troupe, qui a fait vibrer le plateau consacré aux soirées du festival, a pris le public dans un voyage artistique plein de beauté et de rythmes. Le théâtre de plein air de Timgad, proche du site archéologique, a vibré aussi sous les rythmes de la musique gnawi, sahraoui, kabyle et du chaâbi.

Abdelkader Khaldi, connu pas sa forte voix, est passé le premier, interprétant les plus beaux textes de la musique algérienne. Il a été suivi par Mohamed Laâraf qui continue à donner de belles prestations musicales malgré l'âge. Cet artiste confirme à chaque fois que ses capacités vocales sont encore en bonne état pour faire vivre des textes méconnus par la nouvelle génération. L'artiste algérienne installé en France, Souâd Asla, était aussi au rendez-vous pour nous faire vivre des moments émotionnels sous les rythmes de la musique du Sahara algérien.

Cette soirée a été marquée aussi par le passage des artistes Nasreddine Hora, Tinhinane, Rym Hakiki, Abdelhamid Bouzaher, Dounia, les troupes Imzad et Jawhara Saoudaâ qui se sont succédé sur une scène dans un jeu de lumières aux couleurs de l'emblème national.

L'Orchestre symphonique national, dirigé par le maestro Farid Ouamer, a donné une touche particulière à la soirée, déclinée sous la forme d'une épopée exprimant l'unité du peuple algérien et son attachement à sa patrie. A.S.

Festival international de la littérature et du livre de jeunesse

Le rockeur kabyle Ali Amrane en clôture

Le chanteur algérien d'expression kabyle Ali Amrane a animé mercredi soir un concert devant un public conquis, en clôture du 8^e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (FELIV) ouvert le 23 juillet dernier.

Devant un public nombreux venu l'applaudir à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), Ali Amrane a offert à ses admirateurs, près d'une heure et demie durant, un florilège de pièces qu'il a écrites et composées.

Accompagné par Daniel Largent à la basse, Khoullef Hassane à la batterie, Nazim Krideche à la guitare, Younes Kati aux percussions et Samir Sebban au clavier, le guitariste rockeur algérien a rendu une prestation pleine aux formes modernes, «empreintes d'authenticité mélodique et non rythmique», a-t-il déclaré, afin «d'éviter les aspects folkloriques incompatibles avec le rock».

Une vingtaine de pièces tirées de ses

quatre albums, *Amsebrid* (2001), *Xali Sliman* (2005), *Akka id Amur* (2009) et *Tizi n Leryah* (2015) ont été interprétées dans le genre rock par le chanteur aux cheveux longs et décoiffés, façon Mick Jagger, leader du groupe mythique anglais des Rolling Stones.

Sofina, Hurya, Sswalegh-n, Anefas i tuziynt, Tilufa, Anefet-yi Kan, A Bu Lahmum, Aqelias, D yir Ddunit, Tabalitz et Vghigh Aqemhamlagh, sont quelques-unes des pièces savamment rendues par l'artiste et son groupe, à un public euphorique qui s'est totalement relâché.

Enchaînant les chansons au «groove» qui incitait au déhanchement, Ali Amrane et ses musiciens ont donné à leur concert des allures grandioses grâce, notamment, à un sans faute de la régie technique qui a bien maîtrisé l'intensité sonore (montée en décibels) et le gros son propre au genre musical choisi.

Côté contenu, les textes de Ali Amrane sont utiles dès lors qu'ils abordent, a-t-il

déclaré à la presse, des sujets «sociopolitiques, culturels, identitaires, égalitaires de l'homme et la femme, etc».

Le public, de l'avis d'un connaisseur, aura assisté à un «spectacle de haute facture», servi par une harmonisation soumise à des arrangements bien travaillés avec un accompagnement en arpège, en plaquage d'accords ou encore en marquages, collectifs, moments de synchronisation de tout l'orchestre.

«C'est tout de même bizarre de constater que Ali Amrane soit sollicité à l'étranger et pas dans son propre pays», s'exclame une admiratrice à l'issue du concert.

Ali Amrane a déclaré être «en projet d'un nouvel opus, un travail de recherche dans lequel quelques conceptions de la chanson kabyle déjà existantes seront revisitées et reprises dans de nouvelles versions actualisées».

F.H.

Festival de la musique et de la chanson oranaises

Une forte affluence du public

La 8^e édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson oranaises s'est ouvert jeudi soir au théâtre de verdure «Chekroun-Hasni» d'Oran, avec la participation de 155 artistes.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une grande affluence d'amateurs et fans de la chanson oranaise, en présence de la directrice de la production culturelle et des festivals au ministère de la Culture, Halima Hankour, et des noms connus dans ce genre musical, à l'instar du doyen de la chanson oranaise Blaoui Houari qui a dirigé sur la scène un récital reproduisant les meilleurs morceaux de ce patrimoine musical local.

Le public a apprécié, lors de la soirée inaugurale de ce festival qui se poursuit jusqu'au 4 août prochain, des chansons interprétées par des chanteurs de différentes générations, dont Maati Hadj qui a habitude les amateurs de la chanson oranaise à la reproduction de tubes du grand chanteur regretté Ahmed Wahby.

Le programme de la première soirée a comporté un bouquet de chansons, entrecoupé de séquences humoristiques et de défilé de mode mettant en exergue le patrimoine oranais.

Le maestro Kouider Berkane a marqué cette ouverture en interprétant des jolis morceaux de musique oranaise et une

chorale a reproduit des chansons de la regrettée Nora.

La soirée inaugurale de ce festival a été également marquée par un hommage rendu à des figures artistiques marquantes de l'histoire de la musique et de la chanson oranaises. Ainsi, l'artiste défunte Nora (1942-2014) a été honorée.

Cette chanteuse a activé dans les années 50 à la radio d'Alger en animant des émissions pour enfants avant de mener une carrière artistique laissant un riche répertoire de 500 chansons.

Ce festival a rendu également un hommage au regretté Rahou Boutléis (1939-2014).

Un compositeur et joueur de cithare, qui fut un membre de la troupe artistique du regretté Ahmed Wahby et l'orchestre musicale de la Radio nationale.

Cheb Abbès, qui valorise le patrimoine artistique oranais à travers des chansons romantiques, a été aussi honoré.

Le festival a connu une large participation de chanteurs dont 110 professionnels et 45 amateurs de la chanson oranaise.

L'occasion est offerte à douze concurrents ayant réussi un casting pour mettre en exergue leurs talents artistiques en interprétant d'anciennes et nouvelles chansons et des reprises de la regrettée Nora. L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre plein air Chakroun-Hasni d'Oran
Jusqu'au 4 août :
Festival local de la chanson oranaise.

Galerie d'art Asselah

Jusqu'au 10 août :
Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : «Anamorphoses et certitudes».

Espace La Baignoire (Square Port-Saïd)

Jusqu'au 3 août :
Exposition «Machine théographe» de Liess Vergès.

Coup-franc direct



Apprendre la leçon

Par Mahfoud M.

Les chiffres sont vrais éloquentes et renseignent sur le fait que les clubs n'ont pas encore appris la leçon avec cette instabilité dans les effectifs qui touchent même les formations qui avaient la réputation de ne pas chambouler leurs effectifs. Que des équipes qui ont assuré, de justesse, leur maintien en L1 optent pour une revue complète de leurs effectifs, cela se comprend étant donné que les dirigeants veulent faire comprendre à tout le monde qu'ils ne peuvent pas garder des éléments qui ont failli précipiter le club dans l'enfer de la Ligue II, mais que cela concerne aussi les clubs qui avaient joué les premiers rôles et qui ont même décroché des titres, c'est ce que les gens n'arrivent pas à comprendre. Comment pourra-t-on espérer réussir une saison si on ne garde pas une ossature ? Les responsables de ces clubs doivent apprendre la leçon et ne pas refaire les mêmes erreurs que les saisons passées quand ces clubs se débattaient dans de nombreux problèmes après avoir été dans cette même situation, celle de chambouler tout l'effectif. Il faudrait plutôt faire confiance aux jeunes du cru et là seulement on pourra assurer une certaine continuité puisque le jeune formé au club tentera de faire avancer les choses pour lui et son équipe. M. M.

Newcastle

Abeid pourrait signer en Allemagne

Si l'on en croit France Football, l'international algérien Mehdi Abeid (1^{er} sélection) pourrait évoluer en Allemagne la prochaine saison.

En effet les négociations semblent bien avancées avec le Fortuna Dusseldorf qui évolue en Bundesliga 2, il y a quelques jours l'intérêt de deux clubs français était évoqué, mais il semble que le club de la Rhénanie-du-Nord soit le plus entreprenant. Le club qui a entamé le championnat de Bundesliga 2 par un nul 1-1 sur le terrain de l'Union Berlin



avait fini 10^e du précédent exercice et ambitionne d'accéder cette saison en Bundesliga.

MC Oran

Le club fait signer Lemmouchia préféré à Ziani



Le MC Oran qui se prépare en Espagne a bouclé son mercato aujourd'hui en faisant signer l'ex-international Khaled Lemmouchia dont le nom circulait depuis début juillet.

C'est le choix de l'entraîneur Jean-Michel Cavalli qui l'a préféré à un autre ex-international qui a été proposé, à savoir Karim Ziani (32 ans).

Au-delà des questions salariales et ou personnelles, l'entraîneur français qui a eu ce dernier dans ses rangs lorsqu'il dirigeait la sélection en 2007 a dit avoir besoin plus d'un milieu récupérateur que d'un milieu offensif. Khaled Lemmouchia (33 ans) qui vient de signer un contrat de 2 ans, n'a plus joué depuis plus de deux ans après avoir résilié son contrat avec le Club Africain qu'il a traduit en justice pour salaires impayés.

USM El Harrach

Le jeune Djaouchi signe au Club Africain

Un jeune attaquant nommé Hamid Djaouchi (20 ans), vient de signer un contrat de 5 ans avec le Club Africain. Ce joueur issu du Mouloudia d'Alger qu'il a quitté en janvier faute de contrat professionnel a réussi une belle deuxième partie de saison avec les U21 de l'USM El Harrach. Il a inscrit 15 buts durant la saison dans sa catégorie d'âge. L'USM El Harrach ne lui ayant pas fait signer de contrat non plus, il a opté pour le Club Africain qui n'a pas hésité à l'enrôler pour 5 ans.

Mondiaux-2015 de vovinam viet vo dao La compétition a débuté

Les épreuves éliminatoires de la 4^e édition des Championnats du monde de vovinam viet vo dao (30 juillet - 1^{er} août) ont débuté jeudi à la salle Harcha-Hacene (Alger), avec la participation de plus de 200 athlètes (messieurs/dames) représentant 18 pays. A l'issue de cinq combats éliminatoires de trois catégories de poids, trois Algériens ont décroché leurs billets qualificatifs en finale. Il s'agit de Dine Adel, champion du monde 2013, Bilal Brahimi et Djamel Chikhe. Dans la catégorie (57-60 kg), Dine a battu Kouyate Vazo Vmana (Côte d'Ivoire). Il affrontera en finale le Vietnamien Ho Minh Tam. L'autre Algérien, Brahim Bilal s'est imposé dans la catégorie (64-68 kg) devant l'Ivoirien Traoré Ismael. Il sera opposé en finale au Vietnamien Nguyen Tien Son. De son côté Djamel Chikhe, vainqueur de Mouet Asmat (Cambodge) affrontera en finale le Vietnamien Tran Anh Tuan. Avec 37 athlètes, dont 9 filles, l'Algérie enregistre le taux de participation le plus élevé avec l'ambition de décrocher le maximum de médailles en individuel, et la 2^e place par équipes, selon le président du comité d'organisation Mohamed Djouadj.



JS Kabylie Karouf inquiet par l'attaque

Le coach de la JS Kabylie, Mourad Karouf, s'est dit très inquiet pour le compartiment offensif après le nul enregistré avant-hier en match amical face à l'O Médéa, et qui s'est joué à Hammam Bourguiba en Tunisie.

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que la rencontre s'est soldée par un score nul et les attaquants kabyles n'ont pas trouvé la faille au cours de cette empoignée, ce qui n'est pas fait du tout pour arranger les affaires des Canaris qui préparent très sérieusement l'entame de la nouvelle saison. Les Vert et Jaune et malgré les offensives menées n'ont même pas inscrit un seul but.

Le premier responsable de la formation kabyle pense que cela est dû, sans doute, au fait que ses joueurs ont ressenti des lourdeurs dans leurs jambes après avoir beaucoup travaillé sur le plan physique mais cela n'explique pour autant pas cette situation et le fait que ses poulains n'ont pas été efficaces.

Il faut savoir que c'est le troisième match sans aucun succès pour les Canaris, ce qui n'est pas fait pour les rassurer à quelques jours de l'entame du championnat de Ligue I qui débutera le 15 août. Karouf devra donc trouver des solutions et vite



Les attaquants de la JSK en dormance

pour éviter que l'équipe ne se trouve dans une situation difficile, surtout que le début est toujours important et il ne faut surtout pas le rater.

Malgré cela, les joueurs sont conscients de ce qui les attend et travaillent très sérieusement pour être au rendez-vous surtout qu'ils ne veulent pas revivre le scénario de la saison passée quand l'équipe avait

assuré son maintien en Ligue I à la dernière journée du championnat. Les vétérans ou les joueurs dont l'expérience est importante, à l'image de Boumechra donnent l'exemple et tentent d'être à l'avant-garde pour prouver qu'ils sont encore capables de donner ce plus qu'on attend d'eux. M. M.

Ligue 1 Mobilis (mercato d'été)

163 transferts effectués, l'instabilité perdue

Cent-soixante-trois transferts ont été effectués par les clubs de Ligue 1 de football avant quelques heures de la fin du mercato estival qui sera clôturé jeudi à minuit.

En dépit des difficultés financières énormes auxquelles sont confrontées les formations de l'élite, ces dernières se sont montrées très actives sur le marché des transferts.

Le nombre des transactions effectuées dans ce sens et qui sont appelées à augmenter encore dans les prochaines heures, a confirmé l'instabilité qui marque les clubs algériens depuis plusieurs saisons, font remarquer les spécialistes.

Après l'édition inédite de 2014-2015, lorsque les premiers au classement étaient restés menacés de relégation jusqu'à la fin de la saison, et vice-versa, le championnat algérien fait encore parler de lui avec ces changements à répétition des effectifs de ses pensionnaires.

La palme d'or revient aux deux promus, le DRB Tadjenanet et le RC Relizane qui ont engagé chacun 15 nouveaux joueurs. Ces deux formations sont talonnées de près par le RC Arbaâ, dont le président Djamel Amani est resté fidèle à sa ligne de

conduite en recrutant 13 éléments, contre 18 la saison passée.

Les trophées de champion d'Algérie et d'Afrique remportés la saison passée par l'ES Sétif n'ont pas motivé ses dirigeants à opter pour la stabilité en engageant à leur tour huit joueurs, tandis que le vice-champion d'Algérie et détenteur de la Coupe nationale, le MO Béjaïa, en a recruté 13.

L'USM Alger déroge à la règle

La JS Kabylie et le MC Alger, qui avaient flirté avec la zone rouge la saison passée, ont décidé à leur tour de faire le grand ménage en recrutant 10 nouveaux joueurs chacun. Ils sont dépassés par un joueur par le NA Hussein Dey qui a attendu la dernière journée du championnat pour assurer son maintien parmi l'élite.

La JS Saoura, qui était dans la même situation que ces trois formations, a fait elle aussi peu neuve. Ses dirigeants ont fait venir 10 nouveaux éléments.

Le MC Oran, en dépit de son parcours positif la saison passée en terminant troisième, a choisi à son tour de revoir son groupe en ramenant 11 joueurs. Les Oranais ne sont pas loin

de l'USM El Harrach dans ce registre. Le club banlieusard de la capitale s'est distingué cet été par l'engagement de 13 nouveaux joueurs, tous inconnus au bataillon.

Le CR Belouizdad, quant à lui, a recruté huit éléments, dont sept évoluant dans le secteur offensif (attaquants de métier et milieux offensifs), tout comme l'ASM Oran, qui pour sa deuxième saison parmi l'élite a relativement chamboulé son effectif en accueillant huit nouveaux joueurs en attendant un neuvième qui pourrait être Omar Benzerga, l'ex-défenseur central de la JS Saoura.

Le troisième promu, l'USM Blida, a été moins actif par rapport aux deux autres en se contentant d'engager huit nouveaux joueurs, tout comme le CS Constantine (7 joueurs).

L'USMA, bien partie pour se qualifier aux demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique, reste sans doute le club le plus stable de la Ligue 1 au cours de ces dernières saisons. Pour ce mercato d'été, sa direction a recruté quatre éléments seulement, en plus du retour de prêt du gardien de but, Smail Mansouri.

Ligue des champions

L'USM Alger s'entraîne au 5-Juillet

Avant son match de Ligue des champions face au MC El Eulma vendredi 7 août, l'USM Alger s'est entraîné sur la pelouse naturelle du 5-Juillet afin de s'acclimater aux conditions qu'elle retrouvera sur le stade Messaoud-Zougar. L'USM Alger qui sera amoindri par l'absence de quatre joueurs majeurs devra puiser dans son effectif, en effet outre les absences des deux milieux de terrain Koudri et El Orfi, suspendus, le club d'Alger devra se passer des services de Bouchemma, toujours convalescent, et de Baïtèche qui souffre de la cheville. La manche retour qui opposera les deux équipes algériennes sera dirigée par un arbitre gabonais. Il s'agit d'Eric Arnaud Otago Castane qui sera assisté de son compatriote Théophile Vinga et du Nigérien Peter Elgam Edibe.



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre Quid de l'UMA?

Par Nazim Rochd

Si l'on suit le regard officiel du Makhzen, il serait le plus fervent militant de la construction du «Grand Maghreb», appelé «Union du Maghreb arabe» (UMA), c'est-à-dire d'une Union nord-africaine, pour utiliser une terminologie expurgée de la caricature idéologique. Les soutiens occidentaux, à ce projet, ne manquent pas, eux aussi, de rappeler, avec insistance, sa nécessité, en pointant du doigt les avantages économiques qu'une telle union recèle, dont l'établissement d'un marché de plus de 80 millions de consommateurs, avec la levée des obstacles à la libre circulation des biens et des personnes, au profit d'économies confinées, jusque-là, dans des frontières étreintes et, d'autant, étouffantes. La propagande, qui s'en suit, ne manque pas de surfer sur ces mirobolantes perspectives, en regrettant angéliquement les «différends» entre le Maroc et l'Algérie, au mieux en renvoyant dos à dos les deux «frères ennemis», quand ce n'est pas l'argument que c'est l'Algérie qui dresse des obstacles, en créant des problèmes au Maroc. Cette union de «politique commune», telle que définie dans l'article 3 du traité de Marrakech, a pour objectif, entre autres, d'œuvrer à «la réalisation de la concorde entre les Etats membres et l'établissement d'une étroite coopération diplomatique fondée sur le dialogue». C'est le minimum que l'on peut espérer, quand il est question de se fonder, à terme, dans un seul ensemble. Pourtant, le Makhzen ne s'est pas gêné de continuer d'occuper le Sahara occidental et d'opprimer son peuple, pays

qu'il a commencé par partager, dans un premier temps, avec la Mauritanie, avant de se l'accaparer en entier, après le retrait des Mauritanais de la partie qu'ils détenaient. A tout le moins, le comportement a de quoi détonner avec la stratégie unificatrice en mettant en évidence la volonté expansionniste de la monarchie, d'autant qu'elle ne manque pas, régulièrement, de brandir sa revendication sur une bonne partie du territoire algérien et sur la Mauritanie, en considération de ce qu'aurait été le «Grand Maroc» et des allégeances dont il bénéficiait. Inutile, tant la chose est notoire, d'invoquer les soubassements de cette attitude où la géostratégie franco-occidentale est omniprésente, qui se marie avec bonheur avec les visées du Makhzen. L'Unité nord-africaine ne peut donc être que dans la mesure qu'elle mette fin aux dernières velléités algériennes de souverainisme. C'est à ce prix que sera accepté l'avènement de ladite «UMA», en tant qu'espace qui pourra s'agencer sans couacs, par exemple, dans l'Union pour la Méditerranée (UPM), où l'entité sioniste trouvera à sortir de son «isolement». La Libye détruite, le Maroc promu, par l'Union européenne, au «statut privilégié de partenaire pour la démocratie», la Tunisie élue «Allié majeur de l'Otan» (même non membre), il ne restera plus qu'à s'en remettre à un processus quelconque, comme celui dit de Barcelone qui mettrait en place «une zone de libre-échange destinée à favoriser les perspectives économiques conjointes», où l'UMA serait devenue inutile et ses «constructeurs» des comparses.

N. R.

Tizi Ouzou

Coup d'envoi de la fête du bijou d'Ath Yenni dans sa 12^e édition

LE COUP d'envoi de la 12^e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni (30 km au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou) a été donné, jeudi dernier, depuis le collège Larbi Mezani de la même localité en présence de la représentante du ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, la directrice centrale chargée de l'artisanat, M^{me} Khellout Aïcha aux côtés des autorités locales. Profitant de la cérémonie d'ouverture de la manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 7 août prochain, la même responsable a annoncé l'octroi d'un quota de 70% du corail récolté aux artisans bijoutiers à la faveur d'un décret exé-

cutif dont ses textes d'application sont en cours d'élaboration. M^{me} Khellout Aïcha a indiqué, par la même occasion, qu'actuellement l'artisanat traditionnel est représenté en Algérie par 300 000 artisans qui sont à l'origine de la création de plus de 700 000 emplois. Abordant les contraintes auxquelles sont confrontés les artisans pour écouler leurs produits, elle a soutenu que celles-ci seront contenues grâce à la multiplication des espaces de promotion et de vente aux artisans, la même responsable a indiqué que durant le premier semestre 2015, pas moins de 856 artisans ont bénéficié de ce dispositif pour un montant de global de plus de 26

le gouvernement souhaite intégrer l'argent du secteur informel dans les banques



Djalou@hotmail.com

Journée sans voiture à Alger

Les piétons se réapproprient le centre-ville

Le centre-ville d'Alger a été hier occupé dès la matinée (9 heures) par les piétons, ravis de se réapproprier pour une journée les ruelles et avenues de la capitale, en l'absence des nuisances de la circulation automobile, a-t-on constaté.

Par Salim Y.

À l'instar des précédentes éditions, «La journée sans voiture» au centre-ville d'Alger, entre la Rue Didouche Mourad et le Square Sofia et la Grande Poste, jusqu'à la Place des Martyrs, dans La basse-Casbah, a été marquée par un grand silence, et des artères débarrassées des gaz d'échappement et des trépidations des moteurs de véhicules. Le dispositif sera maintenu jusqu'à la fin de cette «journée sans voiture», prévue à 19h00, selon les organisateurs dont les objectifs restent identiques aux précédentes éditions: sensibiliser les Algérois à la nécessité de respecter l'environnement, et les inciter à la marche pour mieux (re) découvrir leur ville. Le climat lourd et chaud de la matinée de vendredi avec un fort taux d'humidité n'a pas empêché les habitants, dont beaucoup d'enfants, de partir à l'assaut du manège installé entre la place Maurice Audin et la Grande poste et profiter des jeux et des ateliers que les organisateurs ont mis à leur disposition. Mais la grande affluente est attendue dans l'après-midi d'autant que la Radio nationale, co-organisatrice de l'événement, assure à l'opération une grande

couverture en direct à partir d'un studio installé à la Grande poste. «La journée sans voiture» a mobilisé les représentants de plusieurs Ligues de sport de la wilaya d'Alger, qui ont animé le centre-ville par des rencontres de tennis, de basket-ball, de volley-ball, de jeux d'échec, de judo. Au boulevard Colonel Amirouche, des enfants pratiquaient leur sport favori: le football. Ailleurs, les cyclistes, toutes catégories confondues, roulaient à vive allure entre la rue Hocine Asselah et le boulevard Zighout Youcef, image assez étonnante pour une ville où de tels critères sont rares. Le signal de départ du premier tour a été d'ailleurs donné par le ministre de la Communication Hamid Grine, en présence du wali Abdelkader Zoukh, du chef de Sûreté de wilaya Noureddine Berrachedi et du maire d'Alger-Centre Hakim Bettache. Le ministre, qui a inauguré cette 7^e édition de «La journée sans voiture», a indiqué que cette manifestation de sensibilisation au respect et à la protection de l'environnement, doit inciter «les citoyens à laisser, de temps en temps, leurs véhicules et aller à la découverte de leur ville en marchant». Selon lui, «la direction



de la Radio nationale étudiait la possibilité de généraliser cette initiative aux grandes villes du pays, qui connaissent le même problème de congestion de la circulation automobile et au recours excessif à la voiture pour le moindre déplacement». A la Grande poste, la délégation ministérielle a visité la «Kheïma» des représentants de la ville sahraouie d'El Ayoune, installée à la rue Abdelkrim El Khattabi, pour réitérer la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance à travers l'exercice de leur droit légitime à l'autodétermination. Les représentants de la ville d'El Ayoune doivent signer lundi à Alger le renouvellement de l'accord de coopération, d'amitié et de solidarité avec la commune d'Alger-Centre, rappelle-t-on. Les deux entités administratives sont également liées par un accord de jumelage. S.Y.

La 6^e édition du festival de la poterie de Maâtkas

Plus de 70 000 personnes ont visité les expositions

APRÈS près d'une semaine d'intenses activités, le festival de la poterie de Maâtkas (25 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou) s'est achevé jeudi dernier. La manifestation a vu, pour sa 6^e édition, la participation de 178 artisans venus de 17 wilayas. De différentes activités artisanales étaient ainsi représentées aux différents stands installés au niveau du collège du chef-lieu de la commune de Maâtkas, dont la poterie, qui est à l'honneur, la vannerie, la tapisserie, la robe kabyle et la bijouterie artisanale. Alors la localité a vibré pendant ces jours de festival de la poterie au rythme d'un riche programme d'animation culturelle marqué par des galas dont celui animé par le rocker kabyle Ali Amrane. Du bilan fourni par des organisateurs de la manifestation, Amar Mesbah ressort que pas moins de 70 000 personnes ont visité les stands des expositions en dépit d'une forte chaleur qui a sévi tout au long de ces derniers jours. Les artisans ont, de leur côté, affiché leur satisfaction pour avoir réussi à épuiser une bonne quantité de leurs productions. Les exposants, les visiteurs et les exposants se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine pour une nouvelle édition du festival de la poterie dans de meilleures conditions. H. M.